



## REGARD SUR L'ACTUALITE

### « Projet de loi bioéthique »

Depuis ce Lundi 06 Juillet, l'Assemblée Nationale a remis la loi Bioéthique en discussion. Au sortir de l'épisode du Covid 19 qui a mis à mal un certain nombre de réalités économiques et sociales dans la vie de beaucoup, cette loi visant la PMA pour toutes mériterait un délai de réflexion et un contexte plus favorable permettant un débat à la hauteur des enjeux. Hélas, il semble qu'au milieu des difficultés issues du Covid 19 et des nombreux problèmes à résoudre, la priorité soit donnée à cette question. Pourtant, selon un récent sondage (Ifop, 15 juin 2020 <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/06/117458-Rapport.pdf>) il apparaît que la très grande majorité des Français ne considéraient pas cette loi comme prioritaire, donnant très nettement leur préférence au traitement économique et social de la crise post Covid - la procréation médicalement assistée (PMA) arrivant en toute dernière position des préoccupations « prioritaires » (1% des réponses).

Parmi les réactions face à cette situation, signalons celle de Mgr AUPETIT, archevêque de Paris qui a réagi dans une tribune publiée mardi 30 juin 2020 dans « Le Figaro ». Il y dénonce une décision précipitée et décalée et fait part de sa stupéfaction face à cette volonté d'arriver à tout prix à bout du projet de loi « comme si rien ne s'était passé ». Signalons également celle de l'AFC de Polynésie qui, par le biais de sa présidente, a interpellé les députés de Polynésie en ces termes : « *Alors que la France vient à peine de sortir d'une grave crise sanitaire et que la plupart des réformes importantes sont à reporter ou à revoir, la priorité a été de faire passer en force et dans la discrétion du mois de juillet le projet de loi bioéthique revu et aggravé, qui aura des portées incommensurables à l'heure où l'on prône l'écologie : - bouleversement des relations généalogiques avec la disparition programmée du père - ouverture incontrôlée du marché des enfants - avancée masquée vers la GPA avec la méthode ROPA (réception d'ovocyte du partenaire) - banalisation de la sélection des embryons humains tendant à l'eugénisme... Nous demandons que l'Assemblée de Polynésie en débattre avant toute prise d'ordonnance du Président de la République nous imposant l'application de la loi Bioéthique. Cette possibilité de débat est inscrite dans le statut d'autonomie dans le respect de l'esprit et la lettre de nos compétences institutionnelles.* »

Dans une interview publiée sur le site « Gèneétique », Olivia Sarton, juriste<sup>[1]</sup> et auteur du livre « PMA : ce qu'on ne vous dit pas » évoque les conséquences possibles de cette loi sur les enfants : « *La PMA pour les couples de femmes ou les femmes seules soulève des objections particulières liées à des violations spécifiques des droits des enfants, qui ont été maintes et maintes fois dénoncées et qui sont donc bien connues : privation légale de père, établissement d'un acte de filiation irréal, interdiction d'inscription dans sa généalogie biologique, inégalité entre les enfants selon leur mode de conception, exposition plus grande aux risques de précarité et de fragilité face aux aléas de la vie pour les enfants conçus au profit de femmes seules. Mais, comme vous le soulignez, c'est en réalité la PMA elle-même qui est source de difficultés majeures. C'est le cas bien sûr de la PMA avec tiers donneur et c'est un point sur lequel je tiens à insister : toutes les PMA avec tiers donneur (et non pas seulement celles qui seraient destinées à des couples de femmes ou à des femmes seules) portent atteinte aux droits des enfants puisqu'ils sont privés de l'accès à leurs origines et privés de leur filiation biologique, ce qui génère pour au moins la moitié d'entre eux, un mal-être important* ».

Si l'on considère que la généalogie et la notion de filiation sont si importantes dans la culture Maohi, et si nous gardons au cœur le projet de Dieu sur la famille comme lieu unique et singulier où peuvent s'épanouir pour le bonheur de tous, les relations époux – épouse et les relations père – mère – enfants, le débat sur cette loi de bioéthique ne peut ni ne doit nous laisser indifférents !

## ARCHIDIOCESE

### NOMINATIONS

#### *Sacré-Cœur de Arue*

Le diacre Guy BESSERT est nommé à la paroisse du Sacré-Cœur de Arue. Papeete, le 06 juillet 2020.

*Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU*

#### *Immaculée Conception de Tatakoto*

Le diacre François VOIRIN, diacre à la paroisse Ste Elisabeth de Papeari est nommé en outre diacre à la paroisse de l'Immaculée Conception de Tatakoto.

Papeete, le 06 juillet 2020.

*Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU*

### AGENDA

#### *Mission/Déplacement*

Père Abraham MEITAI à KAUEHI du 08 au 15 juillet 2020.

### CHAPELLE SAINT-LOUIS - ARUE

#### *Fermeture annuelle*

Il n'y aura pas de messes à 10h00 les dimanches 19 et 26 juillet. Reprise le dimanche 02 août.

*Père Denis BERTIN, aumônier militaire*

## CONGREGATIONS RELIGIEUSES

### SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY

#### *Obsèques de Sr Marcelle Quentel (1928-2020)*

Le 4 Juillet à Maria No Te Hau. Présentation par sa supérieure : Sr Marcelle était une femme exceptionnelle qui a passé sa vie à instruire et éduquer les enfants que le Seigneur lui a confiés. Elle a toujours vécu pour Dieu tout au long de sa vie. Elle reste une religieuse exemplaire par sa vie de foi, sa confiance et sa fidélité à Dieu malgré les épreuves qu'elle a traversées. Nous ne l'avons jamais entendu se plaindre. Elle acceptait les choses par amour pour Dieu, qu'elle a tant servi et aimé durant sa vie terrestre.

*Sr Marie-Joseph Ikai - SJC*



Sr Marcelle  
Quentel (SJC)

1928-2020

*"Une femme  
exceptionnelle qui a  
passé sa vie à éduquer  
les enfants que Dieu lui  
a confié"*

## MOUVEMENTS DIOCESAINS

### SECOURS CATHOLIQUE

#### *Permanence pour le mois de juillet 2020*

L'antenne du Secours Catholique située à la Mission sera ouvert les mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 pendant tout le mois de juillet.

*Le Bureau*

## COMMUNICATIONS SOCIALES

### RADIO MARIA NO TE HAU

#### *Enseignements diffusés*

*à 01h00-10h00-16h00-21h00*

Radio Maria no te Hau diffusera sur ses ondes les enseignements suivants :

**Lundi 13 juillet :** « La catéchèse au service de l'initiation chrétienne » en tahitien par TEROOATEA Virgile

**Mardi 14 juillet :** « Être disciple de Jésus » par Monseigneur Hubert COPPENRATH

**Mercredi 15 juillet :** « La théorie de la musique, les signes principaux et les signes secondaires" Haapiiraa Nota par Ludo AUBIN TETAUIRA

**Jeudi 16 juillet :** « Ecole Antioche » par Ti'atono PEA Hippolyte

**Vendredi 17 juillet :** « C'est quoi la catéchèse? » par frère Gilles et les enfants de l'émission enfantine

**Samedi 18 juillet :** « Dieu est avec nous » par Ti'atono Médéric BERNADINO

*Les enseignements seront susceptibles d'être modifiés.*